

## DORURE À LA CARTE - 11 et 12 AVRIL 2026

**OBJECTIF :** Améliorer ses compétences en dorure

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser un projet de décor et/ou titrage choisi par le participant

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

### PRÉ-REQUIS

Aucun pré requis.

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.  
Confirmation 15 jours avant date du stage.

### NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 5 - Maxi : 10

**PRIX :** 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

### LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

### CONTENU DE LA FORMATION

Lors de ce stage les participants travailleront sur un projet qu'ils auront choisi au préalable, décor titrage, ...

### A APPORTER

- un compas à pointes sèches
- un pinceau type aquarelle (ex : Raphaël petit gris n° 10)
- un petit pinceau plat (pour encoller des petites surfaces)
- un petit plioir
- une règle métallique
- un crayon fin
- un rouleau de Scotch Magic
- Du papier, des stylos, des crayons et une gomme

### PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Stéphane GANGLOFF

Doreur expérimenté titulaire d'un DMA Arts Graphiques – Option reliure et dorure.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.  
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage

### MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

### MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations

### ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

**Administration et formation** : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)